



CENTRE
DE GESTION
FINISTÈRE.

PORTES OUVERTES

VOTRE RENDEZ-VOUS ÉLUS & AGENTS



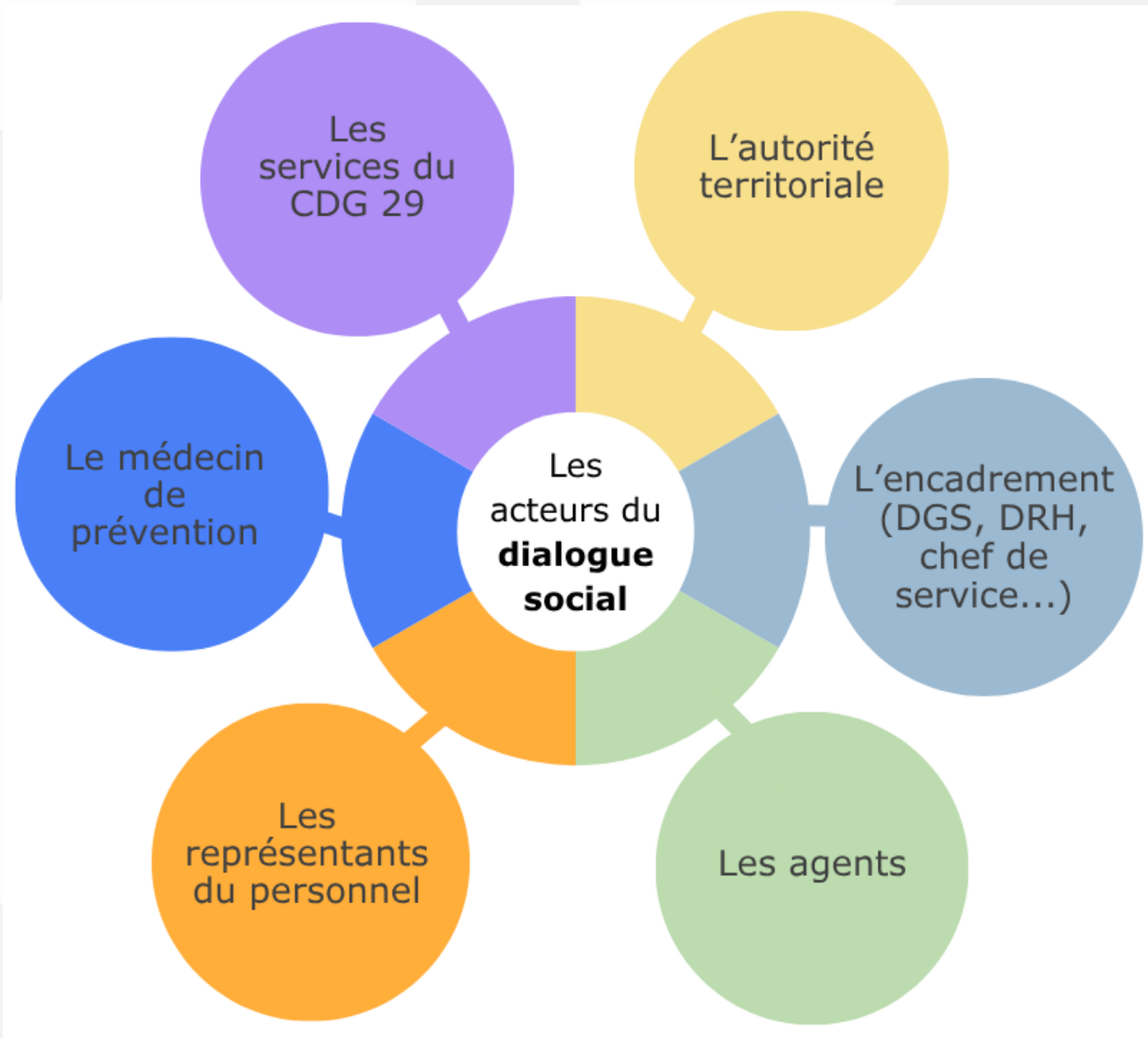
29 ET 30 AVRIL 2026



LE CENTRE DE GESTION
PARTENAIRE ^{DE}VOS **TRANSITIONS**.

Le dialogue social





Mise en situation

Question collective

En ce début de mandat à CDGville, vous constatez des dysfonctionnements au sein du service technique composé de 3 agents rattachés au SG/DGS :

- ✿ un agent en charge des espaces verts,
- ✿ un agent en charge de la voirie,
- ✿ un agent chargé des bâtiments.

Plusieurs problématiques rencontrées :

- Des absences en raison d'un cycle de travail à 39h toute l'année générant 23 RTT en plus des congés annuels,
- En cas d'absence, le travail de l'agent absent n'est pas réalisé,
- Pause à rallonge,
- Certaines missions ne sont pas réalisées faute de formations ou par manque d'équipement coûteux.

Après plusieurs échanges et réunions, vous constatez qu'aucune amélioration n'a été observée. Vous annoncez aux agents vouloir réorganiser le service pour plus d'efficacité mais les agents sont craintifs et s'opposent au changement. Ils sont soutenus par les organisations syndicales qui revendiquent leur position, à savoir :

- Pas de suppression de postes
- Pas de réduction de temps de travail

Quels sont les 3 premiers leviers que vous actionnez en priorité ?

Leviers

Rendre les agents polyvalents :

Modification des fiches de poste

Modification du cycle de travail adapté au besoin :

Cycle adapté selon la saison

Mutualisation des services ou des ressources/matériels *avec une commune voisine*

Plan de formation

Note de cadrage rappelant les règles

Réduire le régime indemnitaire (RIFSEEP) des agents

Afficher le règlement intérieur dans les locaux du service

PORTES OUVERTES | 29 & 30 AVRIL



Les bonnes pratiques

Leviers	Actes règlementaires
Rendre les agents polyvalents : modification des fiches de poste	Délibération + saisine du CST pour réorganisation du service technique
Modification du cycle de travail adapté au besoin : Cycle adapté selon la saison	Délibération + saisine du CST pour modification du protocole ARTT
Mutualisation des services ou des ressources/matériels avec une commune voisine	Délibération + saisine du CST pour mutualisation
Plan de formation	Délibération + saisine du CST pour le plan de formation
Modification du régime indemnitaire/RIFSEEP	Délibération + saisine du CST pour le régime indemnitaire

Mise en situation

Question individuelle

Un agent du même service a été muté. Pour le remplacer, vous lancez un processus de recrutement. Vous reprenez la candidature d'une personne ayant des expériences professionnelles similaires en tant que contractuel dans des communes du département et dont le profil correspond à vos attentes.

Confiant, vous le stagiairisez en catégorie C, au grade d'adjoint technique mais très vite, vous rencontrez des problématiques :

- Retards répétés,
- Utilisation abusive du téléphone portable personnel,
- Absences injustifiées.

Au fur et à mesure, les problèmes persistent et sur le plan professionnel l'agent ne réalise pas correctement plusieurs missions qui lui sont confiées. De plus, il y a une dégradation du climat dans le service avec les autres agents.

Les organisations syndicales estiment que le stage de l'agent pourrait être prolongé afin que celui-ci fasse ses preuves.

Qu'est-ce qu'on fait quand ça se passe mal ?

Les bonnes pratiques

Ce qu'il faut faire	Ce qu'il ne faut pas faire
Instaurer un tuilage ou binôme pour s'assurer de l'accomplissement des missions	Laisser l'agent en autonomie sur ses missions dès la prise de fonction
Effectuer un suivi du stagiaire régulier et y indiquer les axes à améliorer	S'entretenir avec l'agent uniquement à l'oral
S'entretenir avec l'agent et matérialiser les faits	
Octroi possible d'une prolongation de stage	Saisine de la CAP sans en avertir l'agent
Entretien préalable avant saisine de la CAP pour refus de titularisation ou licenciement en cours de stage	

Conclusion :

Les instances de dialogue social

	Collectivités affiliées au CDG		Collectivités non affiliées
	< 50 agents	> 50 agents	
Comité social territorial (CST) + Formations spécialisée en matière de santé de sécurité et de conditions de travail (F3SCT)	Placé auprès du CDG	Instance propre	Instances propres
Commissions paritaires - Fonctionnaires (CAP A, B et C) - Contractuels (CCP unique)	Placées auprès du CDG		

SERVICE INSTANCES CONSULTATIVES

Cassandra PRAT : Conseillère RH en charge des instances consultatives

Virginie HAMON : Conseillère RH en charge des instances consultatives

Marie NEDELEC : Conseillère RH en charge des instances consultatives

instances@cdg29.bzh

02 98 64 11 59



www.cdg29.bzh



PORTES OUVERTES | 29 & 30 AVRIL



7 boulevard du Finistère
29000 Quimper
02 98 64 11 30
cdg29@cdg29.bzh



www.cdg29.bzh



PORTES OUVERTES | 29 & 30 AVRIL

